

Le secret professionnel notarial : étendue, respect et protection



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Débutant
Initié
Maîtrisant

OBJECTIF

●●●○ Devenir expert
●●●● Rester expert

PRÉ-REQUIS

Aucun



PLUS-VALUE

Expertise et maîtrise fondamentale de l'obligation du notaire face au respect du secret professionnel. Un sujet à risques, d'application quotidienne, qui vise autant l'Officier public et ministériel que ses collaborateurs réguliers et occasionnels.



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Le secret professionnel notarial s'avère de plus en plus sollicité... parfois à tort. Le risque de difficulté est certes civil, mais il est surtout pénal, disciplinaire. Comment s'y retrouver ? C'est faisable !



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cerner l'étendue du secret professionnel au quotidien de l'office
- Connaître les exceptions au principe du secret
- Déceler les pièges usuels susceptibles d'atteindre ce secret
- Maîtriser les règles procédurales qui tendent à lever le secret



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé théorique et actualisation jurisprudentielle
- Cas pratiques
- Échange avec l'auditoire
- Support de travail avec textes, jurisprudence et articles de doctrine pertinents



FORMATEURS

Jean-Jacques BOURDILLAT
Juriste consultant et Animateur de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

Plan d'intervention

1 **PRÉSENTATION ET FONDAMENTAUX**

- Méthodologie
- Sources

1h

- Objets
- Sujets
- Sanctions
- Caractères

2 **APPLICATION ET PRATIQUE DU SECRET PROFESSIONNEL**

- Droit civil
- Procédure civile
- Droit pénal
- Procédure pénale

6h

- Inspections et enquêtes disciplinaires
- Procédures fiscales
- Procédure de sécurité sociale (et organismes assimilés)
- Droit de la consommation – surendettement des particuliers
- Procédures civiles, fiscales et administratives d'exécution
- Lutte contre le blanchiment de capitaux, la fraude aux finances publiques et le financement du terrorisme (TRACFIN)
- Procédures collectives